

L'italien en classe de 6^{ème}



Section Bilangue du collège La Lauzière



1) Qu'est-ce que la 6^e bilangue ?

► La possibilité d'étudier 2 langues vivantes étrangères, dès la classe de 6^e :

- l'anglais (4h en 6^e, puis 3h dès la 5^e)
- l'italien (2h en 6^e, puis 2h30 dès la 5^e)

► Un engagement sur 4 ans : section bilangue de la 6^e à la 3^e



2) Pourquoi la 6^e bilangue ?

► Proposer une continuité avec l'école primaire, sans interruption d'un an !

► Arriver à un niveau solide en italien en fin de 3^e, car l'Italien sera étudié 4 ans au lieu de 3 ans !

► Favoriser la poursuite d'études au lycée où peuvent être proposées :

- La Section ESABAC (obtention d'un double diplôme au baccalauréat)
- La Section Européenne (approfondissement culturel et linguistique)

3) La 6^e bilangue, pour qui ?

► Pour tous : élèves ayant étudié l'italien en primaire ou non

► Elèves volontaires et motivés



4) Les grands plus de la Section Bilangue :

► Club Karaoke italien en 6^e bilangue

-1h par mois

- pour les élèves volontaires
- chansons récentes et connues
- pour progresser à l'oral



► Option Italien LCE (euro) en 4^e bilangue

-1h supplémentaire par semaine

- approfondir la connaissance culturelle de l'Italie
- projet classe : organisation de la journée italienne du collège



► Voyage scolaire en 3^e bilangue

-Dans de belles villes italiennes (Turin, Venise...)



5) Comment s'inscrire en 6^e bilangue ?

► À indiquer sur le dossier d'inscription en 6^e au collège, en cochant la case associé